INF334 · NOTES HISTORIQUES

Où Pierre et Jean furent-ils emprisonnés

Le livre des Actes ne précise pas le lieu exact où Pierre et Jean furent détenus après leur arrestation (Actes 4.3). Nous sommes donc réduits…

LECTURE
6 min

RÉFÉRENCES
5

LIVRES CITÉS
2

PUBLIÉE
15/06/2026

MISE À JOUR
23/06/2026

DROITS
© 2026 Schilo — Tous droits réservés

SOMMAIRE

Où Pierre et Jean furent-ils emprisonnés 2
1- Une arrestation effectuée par la garde du Temple
2- Une détention probablement à proximité du Temple 2
3- La forteresse Antonia ? 2
4- Le palais du grand prêtre 2
5- Une détention de courte durée 3
Conclusion 3
Lexique 4

Où Pierre et Jean furent-ils emprisonnés

Le livre des Actes ne précise pas le lieu exact où Pierre et Jean furent détenus après leur arrestation (Actes des apôtres 4.3). Nous sommes donc réduits à des hypothèses fondées sur le contexte historique et archéologique.

1- Une arrestation effectuée par la garde du Temple

Luc précise que les sacrificateurs, le commandant du Temple et les sadducéens intervinrent pour faire arrêter les deux apôtres (Actes des apôtres 4.1-3). Il ne s'agit pas d'une arrestation romaine mais d'une arrestation opérée par la police du Temple, placée sous l'autorité du grand prêtre.

2- Une détention probablement à proximité du Temple

L'arrestation ayant eu lieu dans l'enceinte du Temple ou dans ses abords immédiats, il est vraisemblable que Pierre et Jean furent conduits dans l'une des prisons dépendant du grand prêtre ou du Temple. Plusieurs auteurs pensent qu'ils purent être enfermés dans des locaux situés à proximité du complexe sacerdotal.

3- La forteresse Antonia ?

Certains historiens ont proposé la forteresse Antonia, située au nord-ouest du Temple. Cependant, cette hypothèse paraît moins probable. Cette forteresse était avant tout une garnison romaine et rien dans le récit ne laisse supposer l'intervention des autorités romaines. L'affaire semble alors relever exclusivement des autorités juives.

4- Le palais du grand prêtre

Une autre hypothèse, souvent jugée plus vraisemblable, consiste à situer leur détention dans les dépendances du palais du grand prêtre, où existaient probablement des cellules ou des locaux servant à la détention provisoire. C'est également dans ce secteur que Jésus avait été conduit après son arrestation (Jean 18.12-24).

5- Une détention de courte durée

Luc précise qu'il était déjà tard et que Pierre et Jean furent gardés jusqu'au lendemain (Actes des apôtres 4.3). Leur emprisonnement ne dura donc qu'une nuit avant leur comparution devant le Sanhédrin (Actes des apôtres 4.5-7).

Conclusion

D'un point de vue historique, le lieu exact de leur emprisonnement demeure inconnu. Il est cependant probable que Pierre et Jean aient été détenus dans une prison dépendant du Temple ou dans les dépendances du palais du grand prêtre, à proximité immédiate du lieu de leur arrestation. En revanche, une détention dans la forteresse Antonia, sous contrôle romain, apparaît moins probable, car l'ensemble de la procédure rapportée par Luc semble avoir été menée exclusivement par les autorités religieuses juives.

Ainsi, le silence de Luc nous invite à la prudence. L'intérêt de l'évangéliste ne porte pas sur le lieu de détention lui-même, mais sur la première confrontation officielle entre les apôtres et les autorités qui avaient déjà condamné leur Maître quelques semaines auparavant.

LEXIQUE

Les autorités juives — Les autorités qui ordonnent l'arrestation de Pierre et Jean en Actes des apôtres 4.1-3 constituent un ensemble de responsables religieux particulièrement influents. Luc mentionne trois groupes distincts : les sacrificateurs, le commandant du Temple et les sadducéens.
INF380 · https://schilo.org/inf380-les-autorites-juives/

Les romains — En l’an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d’Israël et prend Jérusalem.
INF004 · https://schilo.org/inf004-les-romains/

Sadducéens — Les Sadducéens étaient un groupe aristocratique et sacerdotal du judaïsme antique (200 av. J.-C. – 70 ap. J.-C.), contrôlant le Temple de Jérusalem et le Sanhédrin. Ils acceptaient uniquement le Pentateuque, niaient la résurrection des morts et l'existence des anges. Présents quinze fois dans le Nouveau Testament, ils jouèrent un rôle clé dans la condamnation de Jésus, notamment à travers Caïphe et Anne. Leur disparition coïncide avec la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF001 · https://schilo.org/inf001-sadduceens/

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (IIe s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · https://schilo.org/inf003-le-sanhedrin/

POUR ALLER PLUS LOIN

ÉTUDE PRÉCÉDENTE	INF333 - La repentance dans le judaïsme https://schilo.org/inf333-la-repentance-dans-le-judaisme/
ÉTUDE SUIVANTE	INF335 - Comment expliquer la présence de l'homme guéri aux côtés de Pierre et de Jean ? https://schilo.org/inf335-comment-expliquer-la-presence-de-lhomme-gueri-aux-cotes-de-pierre-et-de-jean/

GENÈSE 49.10

« Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent. »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : https://schilo.org/inf334-ou-pierre-et-jean-furent-ils-emprisonnes/, exportée le 04/11/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.